

Vieillir en sécurité... À quelles conditions ?



L'obligation de toutes les composantes de la société...

**Le devoir
de reconnaissance
de la contribution
des aînés
à notre niveau de vie
et pour l'existence de nos enfants
qui sont l'assise de la société**

Faculté de l'éducation permanente
30 ANS DE
gérontologie

VIEILLIR EN SÉCURITÉ
À QUELLES CONDITIONS ...
POURQUOI CETTE QUESTION
DANS LE CONTEXTE ACTUEL ?

VIEILLIR EN SÉCURITÉ À QUELLES CONDITIONS ...

LES DÉFIS ACTUELS DE VIEILLIR

Vieillir

Au-delà de 60 ans, c'est surtout une vie de défis

- ❑ Retraite plus tôt que prévue, pas toujours volontaire
- ❑ Reconstituer un rôle social après la retraite
- ❑ Renégocier sa vie de couple
- ❑ Des coûts de séparation/divorce encore présents
- ❑ Des enfants encore socialement instables ou à charge
- ❑ Demandes de soutien de parents âgés
- ❑ Deuil de ses propres parents
- ❑ Sollicitations diverses de la famille immédiate
- ❑ Des pertes ou exigences financières imprévues
- ❑ Gérer la volonté de contrôle de certains proches surtout après le veuvage
- ❑ Gérer les relations avec des proches problématiques: dépendance, santé mentale, soucis financiers, soucis familiaux
- ❑ Éviter certaines dépendances (alcool, jeux et médicaments)

Vieillir

les défis au-delà de 80 ans

- ❑ Vivre seul: 75% des femmes, 40% des hommes
- ❑ Vivre dans une habitation collective
- ❑ Être associé à un groupe peu valorisé
- ❑ S'adapter aux limites ou aux incapacités (audition, mobilité)
- ❑ Maintenir des activités et un réseau de relations sociales
- ❑ Maintenir une activité physique régulière
- ❑ Accepter de demander de l'aide
- ❑ Savoir négocier l'aide sollicitée ou proposée
- ❑ S'alimenter correctement
- ❑ Respecter ses prescriptions de médicaments
- ❑ Accepter un suivi annuel de santé
- ❑ Prévoir la protection de ses droits en cas d'inaptitude
- ❑ Identifier et gérer les risques de son environnement
- ❑ Perdre des relations de soutien (conjoint, amis, enfant)

Vieillir en sécurité à quelles conditions...

Se souhaiter l'idéal...

- Habiter un milieu de vie sécuritaire
- Vivre bien intégré dans sa communauté
- Maitriser son épargne et son patrimoine

VIEILLIR EN SÉCURITÉ À QUELLES CONDITIONS ...

La sécurité une interaction
individu > < environnement

Vieillir en sécurité à quelles conditions ...

9

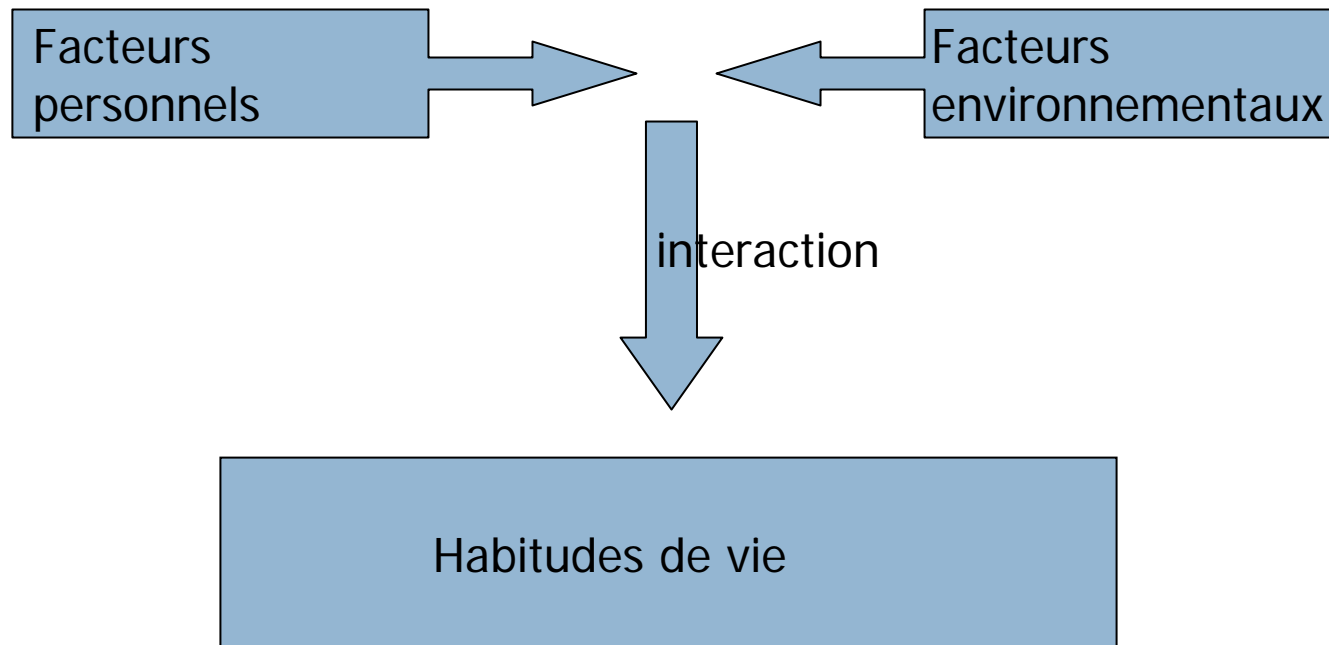
Qu'est-ce que vivre en sécurité selon l'OMS

- La sécurité est un état où les dangers, et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté.
- C'est une ressource indispensable à la vie quotidienne qui permet à l'individu et à la communauté de réaliser ses aspirations. La sécurité est considérée comme un état résultant d'un équilibre dynamique qui s'établit entre les différentes composantes d'un milieu de vie donné.
- Elle est le résultat d'un processus complexe où l'être humain interagit avec son environnement. Par environnement, nous entendons non seulement l'environnement physique mais également les environnements, culturel, technologique, politique, social, économique et organisationnel.

□ **Modèle du développement humain**

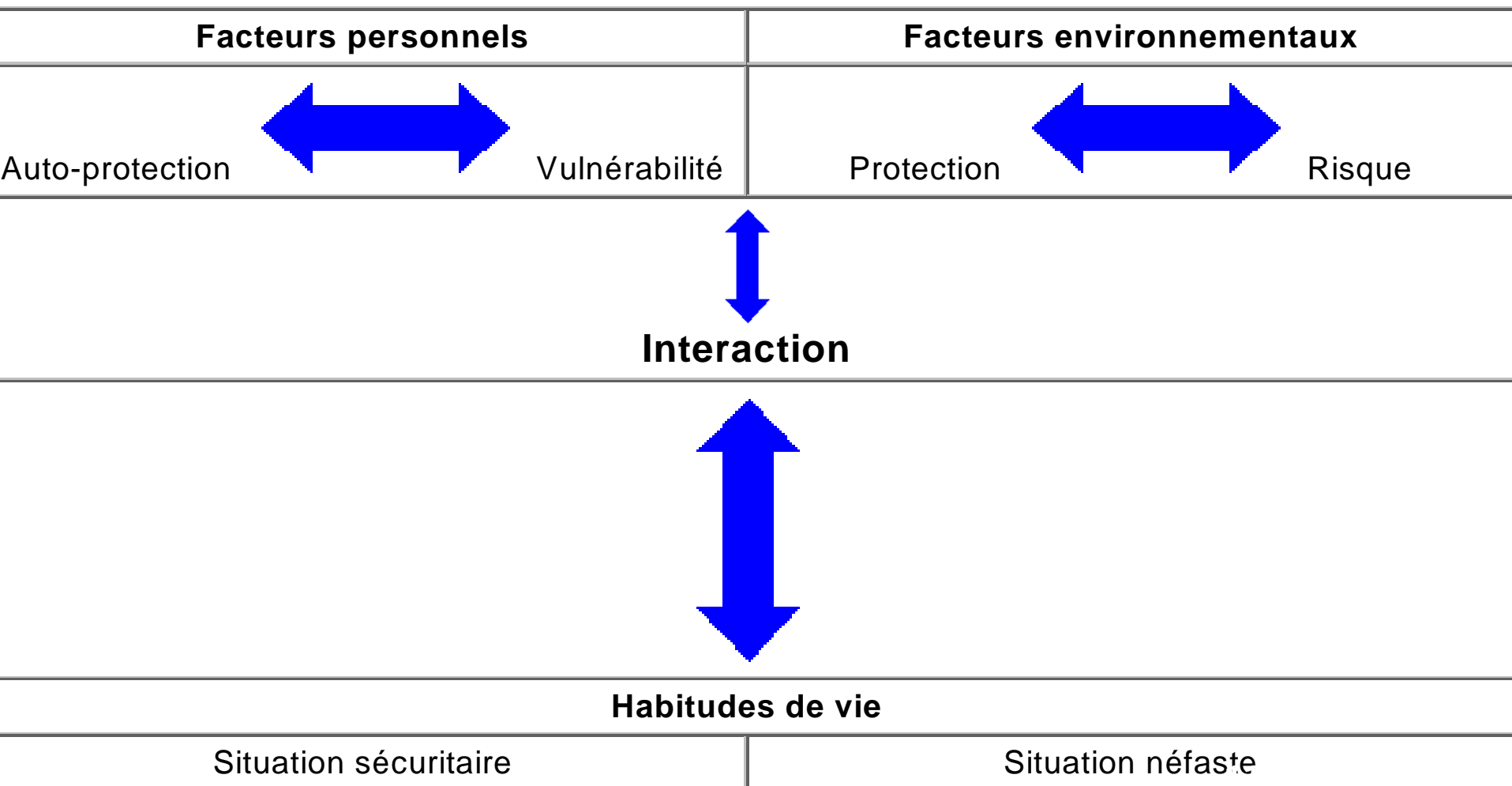
□ Cadre conceptuel

Le Réseau international sur le processus
de production du handicap (RIPPH)



Référentiel pour favoriser un vieillir en sécurité

source www.rifvel.org



Facteurs personnels favorisant un vieillir en sécurité

- Réseaux sociaux diversifiés
- Scolarité de plus de 9 ans (minimum d'insertion)
- Vivre en famille ou en couple
- Nombre réduit d'incapacités
- Appartenance groupe ethnique majoritaire
- Capacité de décision des aspects personnels de vie
- Capacité de décision de sa vie affective
- Capacité de gestion des revenus personnels
- Capacité de gestion de ses avoirs financiers
- Statut socio économique moyen ou élevé
- Bonne estime de soi

_____ maîtriser sa vie

Vieillir en sécurité... à quelles conditions? maîtriser sa vie....composantes selon ESG Canada

1 Je crois que ce que mon avenir me réserve dépend surtout de moi

2 je peux réaliser à peu près tout ce que je décide d'entreprendre

3 je trouve parfois que je me fais bousculer dans la vie

4 j'ai peu de contrôle sur ce qui m'arrive

6 5 je me sens souvent impuissant face aux problèmes de la vie

7 je ne peux vraiment rien faire pour résoudre certains de mes problèmes

8 je ne peux pas faire grand-chose pour changer bon nombre de situations importantes dans ma vie

Le niveau de scolarité est un déterminant clé du niveau de maîtrise que croient avoir les gens

Le bien-être physique et émotionnel influe grandement sur le sentiment de maîtriser sa vie.

L'appartenance à un réseau social, qu'il s'agisse d'un groupe, d'une famille ou d'amis sur qui l'on peut compter, peut influencer sur le sentiment intérieur de contrôle d'une personne

Vieillir en sécurité... à quelles conditions? **maitriser sa vie....**

La plupart des gens disent avoir un niveau de contrôle assez grand sur leur vie. Néanmoins, ce sentiment de contrôle diminue considérablement avec l'âge.

28 % des personnes âgées de 75 ans et plus avaient un résultat faible ou moyennement faible sur l'échelle du contrôle, comparativement à 18,4% des personnes âgées de 55 à 64 ans.

De nombreux facteurs sont liés à ce phénomène, notamment l'état de santé physique, un faible niveau de revenu et d'autres facteurs liés au vieillissement (dont la disponibilité d'un réseau social)

Facteurs environnementaux favorisant un vieillir en sécurité

- ❑ **Attitudes sociales positives, absence de préjugés à l'endroit des aînés**
- ❑ **Accessibilité, adaptation, disponibilité des soins et des services**
- ❑ **Famille fonctionnelle (qui s'entraide, possède un sens du jeu, démontre un sens des responsabilités, donne place aux rituels et aux traditions et respecte l'intimité, les uns des autres)**
- ❑ **Présence de répit-dépannage pour les aidants**
- ❑ **Compréhension chez les aidants des incapacités de la personne et stabilité des aidants (proches et salariés)**
- ❑ **Présence de mesures de protection des personnes vulnérables et de systèmes de signalement d'incidents, d'accidents et de situations d'abus**
- ❑ **Accessibilité et adaptation des services de police, d'aide aux victimes et de justice à la population âgée**
- ❑ **Vérification judiciaire lors du recrutement du personnel et des bénévoles dans les services destinés aux aînés**
- ❑ **Contrôle performant des services de gestion de patrimoine de retraite, individuel et collectif et des ressources d'hébergement**

VIEILLIR EN SÉCURITÉ À QUELLES CONDITIONS ...

LES CONDITIONS ACTUELLES DES AÎNÉS

Vieillir en sécurité à quelles conditions ...

Le vieillissement de la population au Québec commence à la fin des années cinquante et produit la féminisation de la vieillesse...

- En 1961, 144,700 hommes 161,600 F femmes
306,300 de 65 ans et plus
un écart 17,000 femmes au Québec
- En 2001, 398,460 hommes 560,600 femmes
965,000 de 65 ans et plus
un écart de 168,000 femmes au Québec

Vieillir en sécurité à quelles conditions ...

Le vieillissement

c'est aussi l'allongement de cette période de vie:

- L'allongement de la vie de retraite de 5 ans, avec un âge moyen de mise à la retraite à 60 ans au Canada
- A 65 ans les hommes ont 17,4 ans d'espérance de vie et les femmes 20,8 ans de vie devant elles
- C'est aussi plus d'espérance de vie en situation de fragilité ou dépendance (5 ans en moyenne)
- C'est d'autant un besoin d'épargne plus important

Vieillir en sécurité à quelles conditions ...

A deux c'est mieux...

Les couples ont des revenus supérieurs;

20% des 65 ans ont + de 40,000 \$ à la retraite

- **En 2003, 19% des hommes et 50% des femmes de plus de 65 ans ont des revenus de moins de 15,000\$ par an**
- **Le risque d'être seul et pauvre après 65 ans est surtout un risque pour les femmes...**

38% des hommes vivent seuls

61% des femmes vivent seules

Un jour nous serons trop âgés pour vivre en sécurité

En 2004

9,8 % des Canadiens âgés de 65 ans et plus ont dit avoir été victimes d'un crime pendant l'année précédente

400,000 VICTIMES AU CANADA

120,000 VICTIMES AU QUÉBEC

les affaires de violence à l'endroit de personnes âgées de 65 ans et plus déclarées À LA POLICE ont été perpétrées de façon presque égale à l'endroit de femmes (46 %) et d'hommes (54 %).

Un peu moins des deux tiers (63 %) ont été commises par des personnes extérieures à la famille;

Le plus souvent des étrangers (34 %) et de simples connaissances (19 %), (29 %) ont été commises par des membres de la famille.

Les voies de fait simples (coups, menace physique), l'extorsion, vol, et la fraude sont dans l'ordre les principaux crimes déclarés

Vieillir en sécurité...n'est pas un absolu en hébergement pour les aînés vulnérables selon le Protecteur des usagers

La participation des usagers et de leur famille aux décisions Dans plusieurs situations, nous avons constaté que la communication entre le personnel et l'utilisateur ou des membres de sa famille avait fait défaut.

Les attitudes et les comportements des intervenants Dans un certain nombre de situations, nous avons constaté des manquements individuels dans la façon de se conduire envers les usagers

Les pratiques professionnelles et la tenue des dossiers Dans certains cas, nous avons constaté un manque de professionnalisme dans l'accomplissement des soins corporels et infirmiers ainsi que de la négligence dans l'administration de la médication, le traitement des plaies de pression et la tenue des dossiers

La capacité des hébergements à accomplir les activités propres à la mission d'un CHSLD Dans un certain nombre de situations, nous avons constaté que l'établissement ou la résidence ne disposait pas des ressources humaines suffisantes ou dûment qualifiées pour assurer les soins et les services requis par des personnes en perte d'autonomie importante.

L'environnement physique et les services auxiliaires Dans un bon nombre de dossiers, l'objet de la plainte ou du signalement porte sur les conditions de l'environnement physique dans lequel vivent les usagers, concernant la propreté et la température des lieux habités, le fonctionnement sécuritaire de l'équipement; le respect des normes concernant le bâtiment; la qualité de la nourriture; la méthode de distribution ou d'entreposage des médicaments.

Vieillir en sécurité...ou dans l'incertitude notre patrimoine de retraite est très convoité...

Les fonds de retraite (REER) ou d'épargne personnel pour la retraite font l'objet de fraudes ou de spéculations abusives en faisant perdre des centaines de millions aux retraités canadiens et québécois depuis dix ans:

Nortel, Norbourg, Mount Real investment, Fond Lancer; Gestion MRACS, Real Vest Investments, Real Assurance Acceptance Corporation,

Les surplus d'actifs des régimes supplémentaires de retraite dans les secteurs publics et privés ont été dilapidés fin 1990 pour réduire le personnel...(atteindre le déficit zéro, réaliser des compressions budgétaires ou accroître les profits) en « proposant » des départs à la retraite même avant 60 ans. Certaines entreprises ont même tenté de s'approprier directement les surplus d'actifs: SINGER, LNH, SIMONS, etc.

Ces centaines de millions étaient un enrichissement collectif pour les retraités actuels ou futurs et auraient dû servir à l'indexation des rentes, à la bonification des rentes de veuves, à bonifier les vieilles rentes. Ils ont servi à d'autres fins et certains osent dénoncer le fardeau que sont « les vieux »

VIEILLIR EN SÉCURITÉ À QUELLES CONDITIONS ...

**LES CONDITIONS CONCERNANT
LES PERSONNES
LEUR PATRIMOINE
LEUR ENVIRONNEMENT**

Vieillir en sécurité à quelles conditions...!

Objectif du symposium

- ❑ **Dresser un bilan des principaux enjeux de sécurité pour les aînés, dans les secteurs les plus significatifs**
- ❑ **Mettre en évidence les risques majeurs et les mesures de protection des personnes et de leur patrimoine**
- ❑ **Identifier les défis actuels et dégager les conditions de développement d'une meilleure sécurité pour les aînés**

Une réflexion collective sur les enjeux de sécurité

merci

Vieillir en sécurité... À quelles conditions ?



Le devoir de toutes les composantes
de la société...

**Le devoir
de reconnaissance
de la contribution
des aînés
à notre niveau de vie
et pour l'existence de nos enfants
qui sont l'assise de la société**



présentation

- Madame la ministre Marguerite Blais
- Monsieur le doyen
- Mesdames et messieurs représentants les aînés
- Chers partenaires du réseau RIFVEL
- Chers collaborateurs du Symposiums
- Conférencier, présidence, témoins et animateurs et ressources techniques
- Chers collègues, amis

Merci de vous assembler sur le thème du
Vieillir en sécurité... à quelles conditions?